

# REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2024/088

Nombre de  
Conseillers  
en exercice : 15  
présents : 9  
votants : 9

Question N°1

L'an deux mille vingt-quatre, le treize décembre, le Conseil Municipal de la Commune de Cussac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au Chapiteau de la Fontanelle, sous la présidence de Monsieur Dominique CHAMBON, Maire.

Date de convocation de l'Assemblée : le neuf décembre deux mille vingt quatre

Présents : M. CERQUEIRA ; D. CHAMBON ; R.DUFOUR ; F. GAILLARD ; R. GRENOUILLET ; D. JARDIN ; J. LEFORT ; A.RAVET ; F. TOMAS

Excusés (sans procuration) : N. BARNY ; F. CHAËIX ; P. GIBAUD ; C. VIARD

Absent : L. GABETTE ; P. GABORIAU

Secrétaire : D. CHAMBON

## **OBJET : IMMEUBLE DE L'ODHAC « LE MAZA » DEMANDE DE SUBVENTION DETR : DEVIS PEINTURE**

Monsieur le Maire, rappelle à l'assemblée délibérante, que des travaux de rénovation concernant les peintures intérieures des logements sont nécessaires, afin d'améliorer l'habitat et de pouvoir les mettre en location à partir de 2025

Les devis réalisés sont :

D'un montant de 47313.30€ HT pour les appartements comptant deux chambres.

D'un montant de 40536.00€ HT pour les appartements comptant une chambre.

D'un montant de 54294.90€ HT pour les appartements comptant trois chambres.

Soit un montant HT total de 142144.20€

Il informe qu'une demande de subvention va être déposée pour la réalisation des travaux cités

Après délibérations, Le Conseil Municipal, à l'**PUNANIMITE DES VOTANTS**

**DÉCIDE** de solliciter une subvention pour ces travaux de rénovation peinture intérieure.

**AUTORISE** le Maire à constituer le dossier de demande de subvention.

Fait et délibéré à CUSSAC

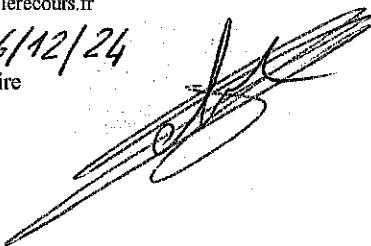
Le 13 Décembre 2024

Le Maire  
Dominique CHAMBON

Affichée le : 16/12/2024

Monsieur Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Limoges, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État, via [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Le 16/12/24  
Le Maire



Accusé de réception en préfecture  
087-218705408-20241213-2024088-DE  
Reçu le 16/12/2024